

Projet de reconversion de Jacques-Cartier

COLLECTIF PRISON RENNES ET CHAMPS DE JUSTICE



Le Collectif Prisons Rennes manifeste un grand intérêt pour le projet de reconversion de l'ancienne prison Jacques-Cartier.

Il est au cœur de différentes interventions dans et hors les prisons actuelles de Rennes : accompagnement des détenus, accès à la culture, à la lecture, aux outils informatiques, présence auprès des détenus sous de multiples formes, aide aux familles et aux enfants, aide à l'insertion, à la préparation de la sortie. Le collectif agit aussi pour sensibiliser les citoyens, à la réalité des prisons, de la Justice et au développement du bénévolat.

L'axe **justice et mémoire** est développé, depuis 8 ans par l'association Champs de justice à partir de nombreuses initiatives : soirées rencontres, projections de films, arbre de l'abolition, expositions et catalogue Abolition de la peine de mort à Rennes et sa Métropole, livret et capsules sonores *Les voix de la prison de 1903 à 2010*, médiations lors des visites de Jacques-Cartier...

Le collectif voit ce projet comme un lien entre **une prison qui marque l'histoire et l'activité actuelle de la justice, du droit, de la détention**, toujours présente à Rennes pour les femmes et à Vezin-le-Coquet pour les hommes.

Le monde de la prison est à l'écart de la société, une réalité que l'on ne veut pas voir. Pourtant il est paradoxalement au cœur de la société par différents enjeux : relations au droit et à la justice, enjeux de citoyenneté, importance de la prévention et de l'insertion...



© Solange Ducasse

POUR UNE PRÉFIGURATION DE CE PROJET AVEC LES MEMBRES DU COLLECTIF

La reconversion de Jacques-Cartier pourrait intégrer, dans une partie de ses surfaces historiques à côté d'autres activités culturelles et citoyennes, un lieu unique à Rennes dédié à la Justice, à l'enfermement pour faire valoir ces enjeux, expliquer, interpréter les lieux de justice et de détention, favoriser les rencontres, en s'intégrant dans le quartier...



SENSIBILISATION

Cette action de sensibilisation doit être entendue au sens large et concerner le grand public.

→ Sensibilisation à la justice et au droit

Jacques-Cartier doit être un lieu de médiation et de diffusion, avec les acteurs de la justice et leurs rôles, le fonctionnement de l'institution, ses enjeux, son actualité, le rapport du citoyen au droit et à ses évolutions.

→ Sensibilisation à la détention et aux lieux de privation de liberté

- Comment vit-on aujourd'hui dans des lieux de privation de liberté ?
- Quelles informations sont à la disposition du citoyen ?
- Comment la détention à Jacques-Cartier était-elle vécue, quelles en sont les traces ?
- Conserver en priorité une partie des lieux historiques et patrimoniaux quasiment en l'état tels la Rotonde et l'aile Est avec les salles d'interrogatoires en sous-sol, les cours de promenades camembert à l'extrémité ?
- Réaliser des reconstitutions numériques comme l'ancienne chapelle en amphithéâtre avec les détenus dans les boîtes tournées vers l'autel ?

Des idées de mise en œuvre

Faire venir le grand public dans ce lieu historique en y organisant des événements (ciné plein air, spectacles vidéo sur les murs dans la cour en alternance avec le Parlement, l'été...).

Création d'une copie de salle d'audience (à l'emplacement de la salle de sport au 2^e), avec un équipement numérique polyvalent, permettant d'expliquer concrètement le fonctionnement de la justice en utilisant des jeux de rôles, voire mener des procès fictifs, des pièces de théâtre, des projections...

Espace patrimonial et Centre d'interprétation historique, témoignages, reflets de l'évolution de la Justice et de notre démocratie.

Reconstitution de cellules avec leur mobilier.

Un café-restaurant associatif, alimenté par les cuisines de la prison de Vezin et tenu par d'anciens détenus.

Espaces d'exposition. En commençant par des œuvres présentes dans les institutions rennaises : photos de détenues, Bettina Rheims... œuvres de détenu. e. s (Mineurs, Picaïo, ateliers femmes,...) d'artistes en séjour (Yan Pei-Ming,...) en lien avec les activités artistiques qui seraient présentes dans un autre secteur de Jacques-Cartier.

L'ORIENTATION ET L'INFORMATION

Cette action va au-delà de la sensibilisation mais peut correspondre à une demande forte des citoyens et de ceux qui vivent dans l'entourage des personnes privées de liberté. Cet axe peut consolider un pôle « justice et droit » en privilégiant l'accueil, la rencontre, la médiation et la mise à disposition de ressources.

Des idées de mise en œuvre

Lieu de ressource et d'information :

- Permanence des associations du collectif.
- Point d'accès au droit.
- Permanence des avocats, de la clinique du droit des étudiants de la faculté de droit à Rennes.

LA PRÉVENTION

Ici la cible est plus précise et se dirige vers un public jeune, de tous les quartiers et impliquant les collègues, les lycées, les facultés.

Le tribunal de Rennes n'arrive pas à faire face aux nombreuses demandes de scolaires et d'étudiants souhaitant assister à des audiences correctionnelles avec participation de magistrats et d'avocats.

Comment développer la prévention en jouant sur la participation active des publics et créant des partenariats ?



Des idées de mise en œuvre (en cours)

- Journées de sensibilisation « jeunes - police - justice - enfermement » avec mise en situation de classes et la participation de professionnels de la justice, de l'ordre des avocats, d'anciens détenus et d'anciens surveillants.
- Explorer certaines réalisations qui vont dans ce sens : les prisons de Tongres et le projet de Forest en Belgique (jeux de rôle, visites animées par d'anciens détenus, surveillants...).



L'INSERTION

Il s'agit ici de dédier un lieu à l'accompagnement des sorties de prison. Beaucoup d'actions existent et pourraient être concentrées sur ce lieu : développement du bénévolat comme vecteur d'insertion, job-dating. Permanences sur l'accompagnement, présence de Pôle Emploi et d'entreprises.

Des idées de mise en œuvre

Une association d'insertion et de suivi des sorties des détenus, Permis de construire, présente à Nantes, cherche à s'implanter à Rennes.

La Fondation FACE qui regroupe des entreprises engagées pour l'accès à l'emploi des personnes en difficulté.

Pourquoi ne pas réserver des emplois (guide, accueil, cuisine, service...) à d'anciens détenus dans les structures présentes sur place ?

Une bagagerie serait également la bienvenue.

LA FORMATION

Un lieu de formation des bénévoles et des professionnels au droit et au fonctionnement de la justice y trouverait sa place.

Une bibliothèque, un centre de documentation et recherche universitaire ?





Champs de Justice est une association de citoyens qui œuvre pour initier et accompagner la mise en place d'un lieu vivant et interactif, pour aider le grand public à comprendre le fonctionnement de la justice, à le démystifier, à le rendre plus proche de chaque citoyen. Culture, débats, colloques, manifestations, expositions... sont organisés afin de susciter la curiosité des citoyens.

Le Collectif Prison Rennes (CPR) regroupe un ensemble d'acteurs associatifs qui agissent à l'intérieur et à l'extérieur des établissements pénitentiaires, directement avec les personnes détenues ou avec leurs proches, pour les aider dans leurs démarches ou faciliter le maintien des liens pendant la détention, pour favoriser leur réinsertion.

Les actions de ces associations concernent : le lien familial, le culte, le lien social, l'aide aux démarches, l'aide matérielle et la sensibilisation.



Association Champs de Justice

11 rue Perrin de la touche - 35000 Rennes
Tél. 06 84 53 87 70 - contact@champsdejustice.fr
www.champsdejustice.fr

Collectif prisons Rennes

collectifprisonrennes@gmail.com